



C o n f é r e n c e

L'intégration des immigrants dans la ville : l'exemple des lieux de culte

Annick Germain,
professeur-chercheur titulaire, INRS-UCS

Introduction

Pourquoi traiter de l'intégration des immigrants dans la ville à partir d'un examen de leurs lieux de culte ? L'aménagement de ces derniers est-il révélateur des attitudes des immigrants envers leur nouvelle société et de l'accueil qu'ils y reçoivent ? Pas vraiment, et, depuis un certain 11 septembre, on pourrait même dire pas du tout. À Montréal comme dans les autres métropoles canadiennes, la construction ou l'agrandissement de lieux de culte associés aux minorités ethniques crée des remous, voire à l'occasion, de sérieuses controverses, alors que plusieurs études ont montré que régnait notamment dans les quartiers multiethniques de la métropole, une cohabitation interethnique distante certes mais pacifique (Germain et Rose, 2000).

C'est pourtant l'angle choisi ici pour discuter d'intégration des immigrants et plus largement des communautés culturelles, ceci pour deux raisons. La première a trait à la relative nouveauté du sujet : c'est l'Autre, là où on ne l'attendait pas. La seconde concerne sa nature paroxystique : la différence religieuse des immigrants, c'est d'une certaine manière l'Autre absolu.

■ L'Autre, là où on ne l'attendait pas.

L'immigration fait et fera de plus en plus partie du paysage quotidien des citoyens de nos grandes villes. Montréal est devenue une métropole cosmopolite avec ses 28% d'immigrants auxquels s'ajoutent tous ceux qui sont nés ici mais dont les ancêtres furent un jour des immigrants.

C'est cependant une ville cosmopolite somme toute assez modeste si l'on considère qu'à Toronto, c'est la moitié de la population qui est immigrante. Si la présence des immigrants se fait assez rare à l'extérieur de l'île de Montréal (à l'exception de quelques secteurs comme Chomedey ou Brossard), à Montréal même il y a désormais peu de quartiers qui ne comptent pas un certain pourcentage (pouvant aller jusqu'à 60 % dans le cas de Parc-Extension) d'immigrants. Et les volumes que ciblent périodiquement nos gouvernements ne cessent d'augmenter. C'est dire que l'immigration est un phénomène incontournable, particulièrement à Montréal.

Or, tout se passe comme si on n'avait pas anticipé les effets que ces volumes croissants d'immigrants allaient avoir sur la demande d'aménagement de lieux de culte. Bien sûr, dans le monde de l'éducation, la question de la religion est à l'agenda depuis plusieurs années. Mais dans les autres grands secteurs de la société québécoise, rien n'était moins évident. En matière d'aménagement de nouveaux lieux de culte, lesquels sont en majorité de fait de groupes ethniques particuliers, plusieurs municipalités de la région montréalaise ont été manifestement « dépassées par les événements », ne sachant plus trop comment gérer cette demande qui s'est particulièrement accrue au tournant des années 1990 (Germain et Gagnon, 2004). Tant dans les quartiers centraux que dans ce qui était alors la banlieue (Saint-Laurent, Dollard-des-Ormeaux, Longueuil, LaSalle, etc.) on a vu se multiplier les synagogues, les mosquées, les temples hindous, sikhs, bouddhistes ainsi que les églises protestantes réformées (pentecôtistes, évangélistes, etc.). Certains étaient de tailles modestes, peu visibles dans le paysage urbain car aménagés dans des espaces résiduels (parcs industriels ou zones commerciales désaffectés) voire dans des logements, d'autres étaient plus importants, voire monumentaux, avec à l'occasion une architecture évoquant la culture d'origine. Au début, les municipalités se montraient assez accommodantes dans l'octroi de permis de construction ou d'agrandissement. Mais très vite, la situation a changé et elles ont modifié leurs règlements de telle sorte qu'il y ait fort peu d'endroits où de nouveaux lieux de culte pourraient être construits de plein droit. Simultanément (et ce n'est sans doute pas un hasard), on a vu aussi se multiplier les controverses alimentées par des riverains mécontents de voir s'installer ces lieux de culte à proximité de leurs résidences.

Comment expliquer ces évolutions ? Faut-il y voir une montée de l'intolérance, du racisme, ou s'agit-il d'une mésadaptation des groupes religieux porteurs de ces demandes ? Pourquoi leurs projets suscitent-ils parfois des réactions aussi négatives ? Étions-nous prêts à accueillir tant de personne pour lesquelles la religion représente une dimension importante de leur vie ? Pour explorer ces questions, nous avons donc mené une recherche sur une quinzaine de dossiers d'aménagement de lieux de culte dans plusieurs municipalités de la région montréalaise avec une équipe qui a interrogé tous les acteurs impliqués dans ces dossiers. Que pouvions-nous apprendre ces controverses qui semblaient recouvrir un profond malaise ?

Cette recherche nous a permis de comprendre plusieurs choses qui conditionnent la manière dont se fait l'intégration concrète des immigrants (mais on devrait dire plus largement des communautés culturelles) dans la ville, et ce, bien au-delà de la religion.

■ Une question d'espace ?

Montréal est une ville qui se développe et les terrains vacants se font plus rares, ils sont donc plus convoités. Quand la conjoncture économique était mauvaise, les municipalités permettaient facilement l'établissement de lieux de culte dans les parcs industriels. Mais quand elle s'est améliorée au milieu des années 1990, les responsables municipaux ont préféré réserver les terrains pour des entreprises qui leur rapporteraient des taxes alors que les lieux de culte sont, de par la loi provinciale, exemptés de taxes foncières ! De leur côté, les riverains appréhendent toujours les nuisances (pour reprendre le jargon urbanistique) associées aux nouvelles constructions, quelles qu'elles soient, dans leur environnement proche. Dans le cas des lieux de culte, ils craignent de voir augmenter le trafic dans leur quartier, ils appréhendent aussi parfois le volume sonore des chants religieux, etc. Ce genre de réaction n'est pas sans évoquer le phénomène « pas dans ma cours » (ou NIMBY).

■ L'Autre absolu...

Mais un lieu de culte n'est pas seulement un équipement collectif comme un autre. Dans certains temples ou églises, on trouve certes des espaces communautaires (garderies, gymnases, locaux pour les personnes âgées, salles de classe, etc.), mais tous contiennent toujours un lieu de prière. Or, ceux qui s'affrontent dans le cas des dossiers d'aménagement de lieux de culte, ce sont aussi, à l'occasion, des personnes qui ont des valeurs différentes et des modes de vie contrastés. C'est particulièrement patent dans le cas des tensions opposant les Hassidim (Juifs ultra-orthodoxes) et les francophones (y compris des immigrants nés en France et imbus de culture républicaine) d'Outremont autour des synagogues : deux modes de vie, l'un structuré autour de la religion, l'autre traversé par les valeurs de laïcité, s'affrontent dans les espaces publics du quartier. Or, la religion est une valeur non négociable, associée à d'autres valeurs touchant par exemple les rapports hommes-femmes. Les Hassidim dénoncent l'impudeur des comportements des usagers des parcs (on s'y ballade en maillot de bain), certains francophones critiquant l'asservissement des femmes dans les familles juives ultra-orthodoxes ou le confinement des enfants dans des espaces contrôlés par les Hassidim. Comment peut-on alors faire des compromis pour arriver à faire coexister dans un même espace des personnes aux valeurs différentes ? Telle est bien la question qui sous-tend plusieurs controverses sur des lieux de culte. On voit donc bien qu'il s'agit de situations limites d'altérité radicale. Mais il s'agit aussi de situations qui montrent bien l'importance prise aujourd'hui par les différences culturelles. Certains sociologues estiment d'ailleurs que nos sociétés sont aujourd'hui traversées par des questions plus culturelles que sociales. Cela ne veut pas dire que les questions d'inégalité, de pauvreté, d'exclusion n'existent plus mais que s'ajoutent de nouveaux dilemmes ayant trait aux valeurs, aux identités, etc.

■ Des villes de plus en plus fragmentées ?

Plusieurs chercheurs estiment en effet que nos grandes villes sont de plus en plus des mondes fragmentés, « qui ne savent plus faire société », où se juxtaposent des îlots de pauvreté et des îlots de richesse. Or, des études plus attentives montrent que nos quartiers deviennent de plus en plus diversifiés, tant sur le plan socio-économique que culturel. Mais cette diversité ne va pas de soi dans l'espace de la vie quotidienne. Il est plus facile de s'entendre entre gens qui se ressemblent qu'entre gens différents. Mais c'est cela aussi qui précisément fait la métropole ! L'art de vivre avec des gens différents de soi, avec des inconnus, voilà le lot des urbains.

Et si l'on revient à nos lieux de culte, qui représentent des situations où la diversité est à son paroxysme, les controverses nous en apprennent effectivement aussi beaucoup sur la construction d'une ville cosmopolite, sur la manière de partager l'espace et donc de le négocier. C'est qu'en effet, les politiques et les chartes qui encadrent le vivre ensemble, qu'elles soient fédérales, provinciales ou municipales, s'avèrent toujours limitées, et ne dispensent pas les citoyens d'être de véritables acteurs dans ce vivre ensemble. Dans le cas qui nous concerne, l'analyse des controverses entourant l'aménagement des lieux de culte révèle également la complexité, la diversité mais aussi la richesse des dynamiques locales. Dans le Mile-End, un groupe de résidents a établi pendant de longues années un dialogue informel avec les responsables d'une synagogue pour tenter de gérer un compromis pratique de coexistence. À Laval, des fonctionnaires municipaux et des représentants d'un autre lieu de culte ont fait preuve de compétences interculturelles pour permettre aux résidents d'approuver le projet d'agrandissement d'une mosquée. Dans de nombreux cas, ces négociations témoignent d'une réelle volonté de maintenir des liens sociaux et de reconnaître à chacun sa légitimité. Les représentations que les différents protagonistes ont les uns des autres sont souvent déterminantes. On peut voir dans l'agrandissement monumental d'un lieu de culte une présence religieuse étrangère envahissante ou au contraire l'affirmation d'une volonté de prendre sa place dans la ville pour mieux y participer.

■ La diversité comme apprentissage

Le tissu social des métropoles évolue rapidement. De nouvelles vagues migratoires se succèdent, toujours plus différentes. Il y a donc un enjeu d'appropriation et un défi d'accommodement. À Montréal, l'expérience de la multiethnicité a probablement été plus facile qu'ailleurs, car les « natifs » et les immigrants se sont souvent trouvés dans un rapport de complémentarité plus que de concurrence au plan de la vie urbaine. Sans l'installation en grand nombre des néo-Montréalais dans les quartiers centraux de la métropole et la prolifération des restaurants dits ethniques, notre grand centre-ville se porterait sans doute moins bien ; après tout ce sont les Portugais qui, les premiers, nous ont fait découvrir les vertus du Plateau Mont-Royal, aujourd'hui un des quartiers les plus branchés de la ville !

Mais la construction d'une ville cosmopolite n'est jamais une entreprise facile ; c'est un long processus dans lequel les conflits doivent apparaître non comme un échec mais comme l'indice d'une étape à franchir, car ils sont toujours riches d'enseignements. C'est bien sous cet angle en tout cas que peuvent apparaître les controverses entourant l'aménagement des lieux de culte.

RÉFÉRENCES

GERMAIN, Annick. et ROSE, Damaris. *Montréal. A Quest for a Metropolis*. London, John Wiley & sons, 2000, 306 pages.

GERMAIN, Annick. et GAGNON, Julie Elizabeth. « L'Autre, là où on ne l'attendait pas », dans Michel Venne, dir., *L'annuaire du Québec 2004*, Fides, 2003, pp.294-301.